



Guéret, le 17 septembre 2018

Communiqué de presse

Projet d'élevage de poules pondeuses sur la commune de Moutier-Rozeille

Le projet d'élevage de poules pondeuses sur la commune de Moutier-Rozeille suscite, depuis quelques semaines, des interrogations.

Sur la base des éléments qui lui avaient été présentés et qui semblaient renvoyer à un projet de grande envergure, Mme la Préfète de la Creuse avait évoqué, en août dernier, la perspective d'une enquête publique.

Un examen attentif du dossier qui a été déposé à la Préfecture montre qu'il s'agit, en réalité, d'un élevage de 15 000 poules pondeuses qui relève de la rubrique 2111-3 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Entre 5 000 et 30 000 poules, le régime applicable est celui de la déclaration administrative, l'exploitant étant tenu de respecter les prescriptions portées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 modifié.

Dans ces conditions, Mme la Préfète souhaite préciser que ce projet ne sera soumis ni à mise à disposition du public, ni à enquête publique.

